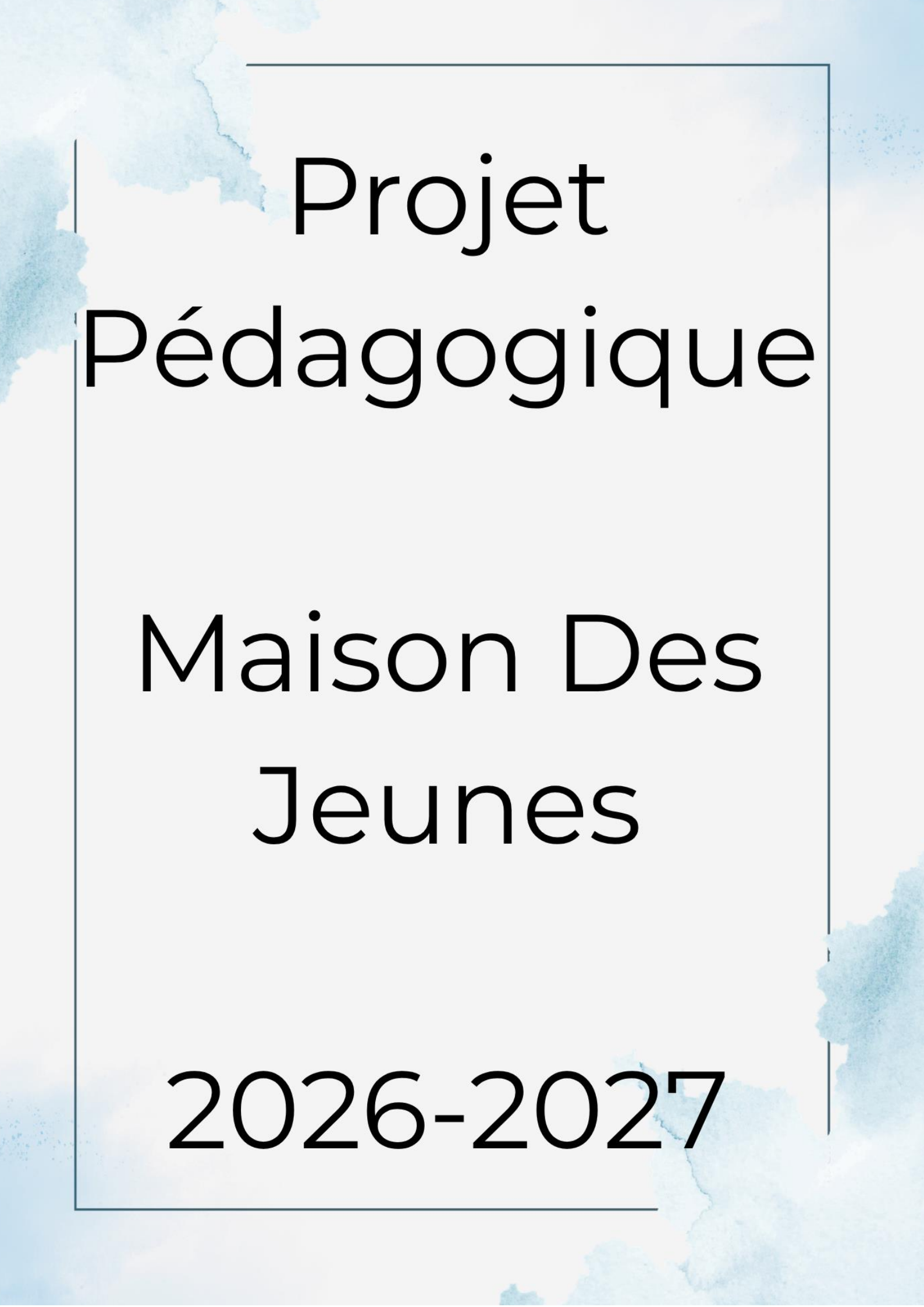




Projet Pédagogique

Maison Des Jeunes

2026-2027

Lieu d'accueil, d'échanges, de projets et de prévention, la Maison Des Jeunes, qui se situe place de l'église de la commune d'Andouillé, s'inscrit dans un **parcours éducatif cohérent** entre l'enfance et l'âge adulte, en lien avec les autres dispositifs municipaux (accueil de loisirs, chantiers citoyens, Conseil Municipal des Enfants, activités culturelles et sportives).

Ce document présente les différentes orientations pédagogiques du service jeunesse pour l'année 2026-2027. Il a été rédigé par Johanna Barré, responsable adjointe du service enfance-jeunesse et référente MDJ.

1. Valeurs et intentions éducatives

La Maison des Jeunes se veut :

- **Un lieu sécurisant et bienveillant**, où chaque adolescent peut trouver écoute et reconnaissance.
- **Un espace d'expérimentation et de socialisation**, permettant de développer autonomie, esprit critique et confiance en soi.
- **Un outil d'éducation à la citoyenneté**, en valorisant la participation active et l'engagement des jeunes dans des projets collectifs.
- **Un lieu de prévention et d'accompagnement**, favorisant l'émergence de comportements responsables et solidaires.

L'équipe éducative adopte une **posture d'accompagnement**, basée sur l'écoute, le respect et la co-construction. Les jeunes sont considérés comme des acteurs à part entière et non de simples consommateurs d'activités.

2. Objectifs pédagogiques

2.1 Objectifs généraux

- Favoriser l'épanouissement personnel et social des adolescents.
- Encourager la prise d'initiatives, l'autonomie et la responsabilité.
- Développer la citoyenneté et la solidarité.
- Renforcer les liens entre les différents âges et dispositifs éducatifs de la commune.

2.2 Objectifs opérationnels

- Mettre en place des temps d'accueil libres favorisant l'échange et la rencontre.
- Proposer des activités co-construites avec les jeunes, répondant à leurs envies.
- Développer des projets collectifs (sorties, veillées, séjours, actions solidaires).
- Valoriser l'implication des jeunes via les chantiers « argent de poche ».
- Organiser des passerelles CM2-collège pour accompagner la transition entre enfance et adolescence.

3. Moyens mis en œuvre

3.1 Moyens humains

- Une animatrice référente (responsable adjointe du service Enfance Jeunesse), garante du cadre éducatif et du suivi des projets.
- Interventions ponctuelles de partenaires (associations, élus, professionnels de la prévention, intervenants sportifs et culturels).

3.2 Moyens matériels

- Locaux dédiés à la MDJ : espace détente, espace d'activités, coin multimédia.
- Matériel pédagogique et ludique adapté aux besoins des jeunes.
- Budget spécifique pour les activités, projets et sorties.

3.3 Partenariats

- Services municipaux (sports, culture, technique).
- Associations locales.
- Parents et familles, acteurs de proximité.

4. Fonctionnement

4.1 Périodes et créneaux d'ouverture

- **Lundis, mardis, jeudis, vendredis (période scolaire) de 17h30 à 18h30** : accueil libre 12-17 ans. Moment passerelle les mardis pour les CM2
 - Détente, échanges, co-construction de projets.
- **1 vendredi par mois (3h)** : veillée conviviale 12-17 ans
 - Animation à thème, repas partagé.
- **Vacances scolaires (octobre, février, avril)** :
 - Accueil journalier pour les 12-17 ans.
 - Une demi-journée dédiée aux CM2.
- **Vacances d'été (juillet)** : une semaine de camp et deux semaines d'ouverture
 - Activités, sorties, projets collectifs.

4.2 Inscriptions et tarifs

Une fiche jeune 2026-2027 est à compléter par les familles sur le portail citoyen de la commune avant de pouvoir procéder aux inscriptions.

Une adhésion annuelle de 6€ (année scolaire) est demandée lors de l'inscription.

Les inscriptions doivent être faites via l'agenda. Pour les vacances et veillées les inscriptions sont possibles jusqu'à la date limite indiquée sur les plaquettes.

Toute absence non prévenue sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical fourni dans les deux jours.

Tarifs vendredi soir (veillées) :

Andouillé et hors Andouillé	
Petite activité	2€
Moyenne activité	4€
Petite sortie	6€
Moyenne sortie	12€
Grande sortie	Selon tarif

Tarifs vacances scolaires :

Andouillé et hors Andouillé : ½ journée			
QF<=700	700<QF<=1000	1000<QF<=1250	QF>=1251
1.50€	2.25€	2.65€	3€

Andouillé et hors Andouillé : supplément	
Petite activité	2€
Moyenne activité	4€
Petite sortie	6€
Moyenne sortie	12€
Grande sortie	Selon tarif

4.3 Articulation avec les chantiers "Argent de poche"

- Organisation lors de la 2e semaine des petites vacances et pendant l'été.
- Destinés aux jeunes de 14 ans et plus, avec missions utiles à la commune contre indemnisation symbolique.
- Objectifs : valoriser l'engagement citoyen, développer le sens des responsabilités.

5. Modalités d'évaluation

L'évaluation du projet se fera selon plusieurs modalités :

- **Observation des comportements et attitudes** des jeunes (participation, autonomie, respect des règles, esprit d'initiative).
- **Bilans réguliers avec les jeunes** (retours d'expérience, enquêtes de satisfaction, temps d'expression collectifs).
- **Analyse avec l'équipe et les partenaires** (ajustements nécessaires).
- **Bilan annuel présenté à la collectivité**, permettant d'adapter l'offre aux besoins.

Conclusion

Le projet pédagogique de la Maison des Jeunes repose sur des valeurs éducatives fortes, une organisation progressive et une offre adaptée aux besoins des adolescents.

Il contribue au **parcours éducatif global de la commune**, en renforçant la continuité entre enfance et jeunesse, et en valorisant l'engagement citoyen.

Outil d'évaluation :

Objectifs pédagogiques	Moyens / Actions mises en œuvre	Modalités d'évaluation
Offrir un espace sécurisé et bienveillant, favorisant écoute, dialogue et socialisation	- Mise en place d'un accueil libre hebdomadaire - Aménagement de locaux conviviaux et adaptés - Présence d'une animatrice référente garante du cadre	- Observation du climat relationnel - Retours des jeunes lors de temps d'expression - Nombre et régularité des fréquentations
Accompagner les adolescents dans leur autonomie et leur citoyenneté	- Projets co-construits avec les jeunes (sorties, animations, séjours) - Mise en place de règles élaborées collectivement - Valorisation des initiatives individuelles et collectives	- Suivi des projets menés et du niveau d'implication des jeunes - Analyse de la participation aux instances de décision
Favoriser la transition entre l'enfance et l'adolescence (passerelle CM2)	- Accueils spécifiques pour les CM2 le mercredi matin et durant les vacances - Activités de découverte et temps d'échange avec les collégiens	- Nombre de CM2 participants et leur fidélisation - Échanges avec familles et enseignants
Encourager l'engagement des jeunes et leur responsabilité	- Organisation des chantiers « argent de poche » (14 ans et +) - Implication dans des actions collectives (solidarité, environnement, vie locale)	- Nombre de chantiers réalisés - Retours des jeunes et des services municipaux partenaires
Développer la cohésion et le vivre ensemble	- Organisation de veillées conviviales et de repas partagés - Mise en avant d'activités collectives favorisant l'entraide	- Observation des dynamiques de groupe - Retours qualitatifs des jeunes et des familles
Créer du lien avec les partenaires locaux	- Collaboration avec associations, services municipaux et familles - Interventions ponctuelles (sport, culture, prévention)	- Bilans avec les partenaires - Projets communs réalisés